CUBLAC

Villes et Villages Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Conseils Municipaux	p.	1
Travaux	p.	13
Informations Municipales	p.	21
Développement Durable	p.	23
Cublac au quotidien	p.	24
Écoles	p.	28
Milieu associatif	p.	29

MARCHÉ DOMINICAL

de 9h à 12h, place du 14 Juillet

avec vos commerçants,

maraîcher,

fleuriste spécialisé en roses.

Retrouvez au quotidien

vos commerces locaux :

Boulangerie-épicerie-presse,

Restaurant, Pizzéria.

Mairie :

05 55 85 22 89

2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail : mairie.cublac@wanadoo.fr

Site internet : http://www.cublac.correze.net

Horaires : lundi/mardi/jeudi/vendredi:
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 -12h00
samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque : 05 55 23 30 04
Horaires : mercredi de 14h à 17h
jeudi de 16h à 18h
samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition
sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire :

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37
Ecole primaire : 05 55 85 23 79
Cantine : 05 55 85 17 54
Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services :

Transport à la demande : 05 55 74 20 13
Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08
La poste : 05 55 85 23 00
Pharmacie : 05 55 85 19 49
Dentiste : 05 55 85 17 63
Infirmières : 05 55 24 38 58
Magnétiseur/thérapeute : 06 79 68 11 74
Ass. Sociale : 05 55 93 79 20 sur RDV
N° vert solidarité : 0 800 00 19 19
Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72
Déchèteries :
St Pantaléon de Larche : 05 55 87 92 77
Condat sur Vézère : 05 53 51 03 44

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU
15 ou 112
114 pour les personnes malentendantes
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

Violences Conjugales :
05 55 88 20 02 ou 39 19

N°44 - 2nd semestre 2019

VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

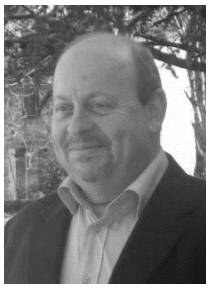

L'année 2019 s'achève, une décennie aussi. Elle se termine avec ses joies et ses peines.

Vous aurez certainement remarqué tous les travaux d'embellissement et d'amélioration que nous avons effectués au sein de notre commune et j'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes. Mon souhait a toujours été de la rendre agréable, accueillante, et que ses aménagements, ses infrastructures, ses services répondent à vos besoins.

Quelle satisfaction pour moi de croiser ma petite fille sur le trottoir de la rue Pierre Guyez qui revient de chercher le pain en toute sécurité !

Après le bilan de l'année écoulée, bilan qui vous est détaillé et chiffré dans ce journal, je voudrais remercier mes adjoints, les membres du conseil municipal et tous ceux qui ont œuvré pour mener à bien ces réalisations.

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et tous mes vœux pour l'année 2020, qu'elle soit pour vous et vos proches synonyme d'espoir, de bonheur et santé.

Jean-Marc BRUT

CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DUJEUDI 4 JUILLET 2019
A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – M. GILET – Mme BOURIANE – M. BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - M. LACOSTE – Mmes BOUYSSE VALIN - FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY – PAJOT - ARLOT.
Absents excusés : M. VIGNOT (procuration à M. PAJOT) – M. DE SOUSA (procuration à Mme BOURIANE).

Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSE VALIN.

Le compte rendu de la séance du 23.05.2019 est adopté à l'unanimité.

1 – Jury d'assises – Liste préparatoire 2020.

Suite à l'arrêté préfectoral en date du 30 avril 2019, certaines communes sont regroupées pour tirer au sort les jurés pour l'année 2020 :
Cublac et Mansac sont concernées et regroupées.

En présence de Mme. Isabelle David Maire de Mansac, la liste préparatoire communale de jurés, soit pour Cublac et Mansac, est établie.

Après tirage au sort, à l'unanimité, le Conseil Municipal, a désigné par tirage au sort, trois personnes, figurant sur la liste préparatoire communale de jurés.

2 – Décisions modificatives.

► ***Création de l'opération « Aménagement de la rue Bayard ».***

Ces travaux sont pris en charge en totalité pour la basse tension par la Fédération Départementale d'Electrification et des Energies de la Corrèze (FDEE 19), en partie pour l'éclairage public et le réseau de télécommunications et le reste par la commune. La totalité des supports devrait être déposée en fin d'année.

Afin de pouvoir régler ces dépenses, ainsi que les futurs travaux de voirie, il convient de créer une opération d'investissement.

La somme de 5 000 € de l'opération « Aménagement de la rue de la Cabane », qui ne sera pas réalisée sur 2019 sera versée sur cette nouvelle opération

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative

► ***Ajustement de crédits pour les subventions exceptionnelles aux associations.***

Des subventions exceptionnelles ont été attribuées lors du dernier conseil municipal. La somme de 1000€ sera donc versée sur cette ligne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

3 - Convention avec le Centre de gestion pour le service de médecine préventive.

Les collectivités territoriales et les établissements publics doivent disposer, pour leurs agents titulaires ou non, d'un service de médecine préventive.
Dans l'attente de pouvoir offrir un service de médecine préventive durable, le Centre de Gestion de la Corrèze a pris l'attache de l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST 19) pour étudier la possibilité d'un partenariat.
L'AIST interviendra uniquement en lien avec des situations de maintien dans l'emploi ou des visites nécessitant l'avis d'un médecin de prévention.
Elle n'interviendra pas pour des visites périodiques ou d'embauches.

Pour 2019, le tarif par agent inscrit au suivi médico professionnel annuel es fixé à 73,00 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser M. le Maire à signer la convention conclue le 1er février 2019 pour une durée d'un an, reconductible 2 fois par expresse reconduction, dans la limite maximale de 3 ans.

4 - Acceptation d'un remboursement de la MAIF – Portail du cimetière (solde).

La compagnie d'assurance MAIF a indemnisé partiellement la commune suite à la dégradation du portail nord du cimetière, suite à un choc de véhicule. Le solde de remboursement s'élève à **918,00 €**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'encaissement de ces recettes

5 – Gestion des ressources humaines : mise à jour du tableau des emplois et contrat temporaire.

► ***Mise à jour du tableau des emplois – Créations et suppressions d'emploi au 01.09.2019.***

Il convient de modifier le tableau des emplois, compte tenu des nécessités des services et de la demande de diminution du nombre d'heures hebdomadaires par l'un des agents.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de modifier le tableau des emplois : la création et la suppression d'emplois à compter du 1er septembre 2019.

► ***Accroissement temporaire d'activité pour les Services techniques dès le 01.09.2019.***

Il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour renforcer le service technique.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 12 mois allant du 1er septembre 2019 au 31 août 2020 inclus : Agent technique polyvalent pour 35h hebdomadaire ayant le permis B en cours de validité.

6 – Indemnités pour travaux supplémentaires d'élections IHTS – Elections européennes du 26.05.2019.

Pour l'organisation de scrutins et la tenue des bureaux de vote, il est souhaitable d'indemniser les agents de catégorie C et B sous forme d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires.

M. Lacoste sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires.

7 – Questions diverses.

► ***Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales.***

Pour information, au titre de 2019, le FPIC s'élève à **4 585€** pour la commune de Cublac. Le Conseil Municipal n'a pas à délibérer car la répartition a été adoptée à l'unanimité en Conseil Communautaire.

► ***Entretien du cimetière.***

Mme Pascale LASSAIGNE s'interroge sur l'entretien du cimetière communal, qui ne lui semble pas très bien fait, notamment dû à la présence d'herbes dans les allées.

M. LASCOUTOUNAS répond que l'entretien est pourtant régulier mais que les habitudes de travail changent. En effet, afin de respecter les normes, les désherbants ne sont plus utilisés. Il faut donc attendre que l'herbe pousse avant de la couper ou l'arracher. Cela rejoint également la démarche de fauchage tardif sur le bord des routes, tout cela afin de préserver la biodiversité.

Ce ne sont que des habitudes à changer.

► ***Point sur les travaux*.**

M. LASCOUTOUNAS fait un point sur les travaux à venir

Pour les travaux de voirie,

■ La rue Jean Jaurès va être réalisée dans la semaine de 8 au 12 juillet

■ Le hameau de Savignac la 2ème quinzaine de juillet

L'appel d'offre va être lancé courant juillet pour les travaux de voirie :

■ Au lotissement Laurent (Rue et allée Emile Zola et impasse Baudelaire).

Pour les travaux sur le réseau d'eau potable réalisés par l'Agglo.

■ Secteur des Crêtes

■ Secteur des Granges

M. GILET fait un point sur quelques travaux à l'école

■ L'ancien réfectoire de maternelle et le petit jeu extérieur vont être repeints.

■ Pose d'un tableau blanc interactif pendant les vacances d'été dans la dernière classe de primaire.

■ Toutes les classes de primaire seront ainsi équipées.

► ***Informations sur Notre Dame de la Cabane.***

Mme Pascale ORLIAGUET demande s'il y a des avancées concernant les travaux de Notre Dame de la Cabane. M. LASCOUTOUNAS rappelle les termes de l'article du journal en précisant que c'est la finalisation du bouclage financier qui retarde le début des travaux. Une modification dans le projet est connue pour le moment : les villas initialement prévues ne seraient finalement pas réalisées. Les entreprises ont été consultées mais il n'y aura pas de bon de commande signé tant que le dossier financier ne sera pas validé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DUJEUDI 10 OCTOBRE 2019
A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL M. GILET – Mme BOURIANE – MM. VIGNOT – BONNEFOND – Mmes BONDU – LAJUGIE – ORLIAGUET - BOUZIDI - M. DE SOUSA -– Mmes BOUYSSE VALIN - LASSAIGNE - MM. CAPY - ARLOT.
Absents excusés : M. PAJOT (procuration à M. VIGNOT) – Mme FOURASTIE (procuration à M. CAPY) – M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND).

Secrétaire de séance : Amandine BOUYSSE VALIN.

1 – VC n°21 Rue et allée Emile Zola et impasse Baudelaire – Attribution du marché de travaux.

Suite à une consultation, deux entreprises ont répondu ainsi qu'il suit :

	Montant HT	Variante	Note totale	Classement
Estimation initiale	**103 333,33 €**			
LAGARDE ET LARONZE	**115 507,00 €**	**- 20 150,00 €**	**10**	**1**
EUROVIA	138 024,00 €		8	2

le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de l'entreprise Lagarde et Laronze avec variante pour un montant de 95 357,00 € HT (soit 114 428,40 € TTC).

M. Lascoutounas profite de ce point de l'ordre du jour sur les travaux pour présenter le bilan financier du PAB II rue Guyez (plan d'aménagement de bourg), opération qui s'est achevée depuis peu avec la restauration du mur de la mairie. Seul reste le remplacement de quelques végétaux dans le cadre de la garantie de reprise.

BILAN FINANCIER

	HT	TTC
ETUDES PRELIMINAIRES	7 673.58	9 208.30
ACQUISITIONS FONCIERES	1 868.30	2 241.96
TRAVAUX ANNEXES	6 632.24	7 958.69
MAITRISE D'ŒUVRE + TRAVAUX	616 948.55	740 338.26

- subventions reçues, soit 50.8% du montant HT 313 660.00 €

Ce bilan reprend l'ensemble des dépenses depuis les études et esquisses, réalisées en 2013, jusqu'aux travaux annexes (**réfection du mur de la mairie et du calvaire**) en passant par les acquisitions foncières nécessaires à l'aménagement des deux carrefours (**celui de la mairie et celui de la rue Bourdarie).**

Il est important de signaler que ces travaux ont permis l'aménagement de trois **voies :**
la rue Guyez, la rue Bourdarie ainsi que l'impasse de la Vallée Verte.

2 – Acquisition de la parcelle AD n°214 sise rue Bayard.

La famille **PAGNON** accepte de céder la parcelle cadastrée AD n°214 (7 890 m²), située au bout de la rue Bayard.
Cette parcelle revêt un intérêt pour la commune.

M. le Maire propose un prix de 2 200 €.
le Conseil Municipal, à la majorité (18 pour, 0 abstention, 1 contre), accepte cette proposition.

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Bayard en cours et pour accompagner le développement de l'habitat actuel et futur :

► Il est opportun de créer une aire de retournement pour les services publics (inexistante actuellement).

► De créer un accès au ruisseau de Cublac, éventuellement une continuité vers la guinguette ou un aménagement paysager de ce quartier dont l'urbanisation se développe.

3 – Régularisations cadastrales – Décisions de principe.

- ***Aliénation d'une partie du Chemin Rural à la Bombetterie*.**

Un chemin rural matérialisé sur le cadastre n'est plus utilisé et il passe sur la propriété de deux riverains.
Une régularisation de cette situation, consisterait en la cession d'une partie de ce chemin aux deux riverains concernés demandeurs.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe d'étudier cette cession considérant que les frais de géomètre, d'acte et d'enquête publique seront à la charge de la commune.

- ***Aliénation d'une partie du Chemin Rural n°9 et cession des parcelles B 975 et 981 aux Vergnes*.**

Le chemin rural n°9 matérialisé sur le cadastre, est utilisé uniquement par deux riverains sauf des dix premiers mètres. (Parcelle B978).
Les parcelles B n°975 et 981, qui sont accolées au chemin rural, feraient donc l'objet d'une cession au profit des deux riverains demandeurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe d'étudier cette cession considérant que les frais de géomètre, d'acte et d'enquête publique seront à la charge de la commune.

- ***Aliénation d'une partie de la Voie Communale n°6, du Chemin Rural entre la rue du Ruisseau et la RD n°3 et acquisitions*.**

L'actuel passage sur le ruisseau (pont de « Peyrebrune ») existant depuis de nombreuses années n'a pas été réalisé sur l'emplacement du chemin cadastré. De plus, le chemin actuel emprunte une parcelle privée. Il est donc nécessaire de régulariser cette situation à la demande de trois riverains.

L'opération consisterait à :
- aliéner la partie de voie communale n°6 à l'un des riverains.
- aliéner l'ancien chemin rural (inutilisable) qui part du ruisseau de Cublac et qui rejoint la route départementale n°3 aux propriétaires riverains ;
- à acquérir une partie de la parcelle AC n°125 pour relier la rue du ruisseau (VC n°6) au passage sur le ruisseau ;
- à acquérir une partie de la parcelle D n°587 pour relier le passage sur le ruisseau au chemin rural actuel qui rejoint la route départementale n°3.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe d'étudier ces aliénations et acquisitions considérant que les frais de géomètre, d'acte et d'enquête publique seront à la charge de la commune.

4 – Aliénation et création d'un chemin rural n°37 situé al Bousquet suite à enquête publique (modification de la dernière délibération).
Suite à l'enquête publique de 2017, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.
L'objet est l'aliénation du chemin rural n°37 dit **du Bousquet** qui passe au milieu d'une propriété. En échange, le propriétaire s'engage à céder du terrain à la commune afin de créer un chemin pouvant être utilisé pour la randonnée.
Le demandeur prend à sa charge les frais de géomètre et d'ouverture du chemin. Les frais de notaire sont à la charge de la commune.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de désaffecter et d'aliéner le chemin rural n°37 du Bousquet dans les conditions suivantes (désaffecter 3 535m2 au prix de 2 300 €) et d'acquérir de nouvelles parcelles (7 116 m2 au prix de 2 300 €).

5 – Approbation des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – Années 2016, 2017, 2018 et 2019.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a adressé à ses communes membres les rapports des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) 2016, 2017 et 2019 concernant le calcul des attributions de compensation pour les exercices 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 suite aux transferts et restitutions de compétences.

Ces transferts de compétences sont intervenus selon le calendrier suivant :

Au 1er janvier 2016

Restitution de compétences :

- Points Publics Multimédia (Ex Communauté de Communes Vézère-Causse)
- Périscolaire (Ex Communauté de Communes Juillac Loyre Auvézère)

Transferts de compétences :

- Gens du Voyage : aires d'accueil et aire de grand passage
- Entretien des berges et cours d'eau
- Base Nautique du Causse Corrézien
- Contingent incendie versé au SDIS

Au 1er janvier 2017

Transfert de compétences

- Gens du voyage (habitats adaptés et terrains familiaux)
- Développement économique : transfert de la ligne aérienne Brive/Paris

Restitution de compétence

- Tourisme : subvention au CSNB

Au 1er janvier 2018 et 2019.

Aucun changement de compétences. Les Attributions de Compensation ont varié selon les règles adoptées par la CLECT en 2014/2015 et validées par les communes et le conseil communautaire. Il s'agit des remboursements des emprunts de l'ancien syndicat du Coiroux, des flux financiers liés à la restitution de la compétence voirie et des participations à l'ancien syndicat du centre de secours de Brive (fin de 2018).

Au 1er janvier 2020

Transfert des zones d'activités économiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les rapports de la CLECT autorise M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

6 – Subventions exceptionnelles aux associations.

- ***Association « Rétromobile du Périgord Est ».***

L'association « Rétromobile du Périgord Est » de Pazayac a exposé des véhicules anciens lors de la fête du village du 18 août 2019. Cela a engendré des frais pour les exposants de tracteurs. (Location d'un véhicule pour transporter les tracteurs). L'association sollicite une subvention de 90 € afin de couvrir ces frais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement de cette subvention.

- ***Association « Cublac par ses Chemins* ».**

L'association « Cublac par ses Chemins » a organisé en partenariat avec la commune une balade dans le cadre de l'opération « **19 balades en Corrèze** » initiée par le Département.

Lors de la préparation de cet événement, il avait été précisé que le repas du midi était proposé aux marcheurs, avec une inscription le matin même et il avait été prévu de préparer environ 120 repas. Or il n'y a eu que 38 participants à rester manger après la marche. Cela a engendré un déficit de 364,96 € et l'association sollicite de la commune une subvention exceptionnelle du même montant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 365 € à l'association « Cublac par ses Chemins ».

7 – Décisions modificatives.

- ***2ème poteau incendie aux Granges.***

Afin de pouvoir installer un 2ème poteau incendie non prévu au budget, il est nécessaire de rajouter 1 000 € sur l'opération « Défense incendie 2019 ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

- ***PAB II Rue Guyez et Bourdarie et impasse de la Vallée Verte*.**

Afin de solder le marché et après actualisation des prix, il convient d'augmenter les crédits de **19 000 €.**
Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions, 0 contre), accepte cette décision modificative.

- ***Réserve foncière 2019.***

Suite à la régularisation foncière sur la rue du ruisseau, afin de réaliser une division, il convient d'ajuster les crédits en rajoutant 2 000 €.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

- ***Subventions exceptionnelles*.**

Suite à l'attribution de subventions exceptionnelles à deux associations, il convient de transférer 500 € supplémentaires sur « autres subventions exceptionnelles ».
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative

8 – Questions diverses.

- **C*ontrat pour accroissement temporaire d'activité – Service scolaire à compter du 14.10.2019*.**

Un recrutement temporaire à partir de 16H est nécessaire à la garderie du soir des maternelles face à l'augmentation de la fréquentation afin d'assurer la sécurité
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel, pendant la période scolaire, à compter du 14 octobre 2019.

- ***Conseil National des Villes et Villages Fleuris – Adhésion 2019***

La commune adhère au Conseil National des Villes et Villages Fleuris, depuis 2017. Il convient de renouveler cette adhésion. Pour 2019, elle s'élève à 175 €.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour 175 € au titre de l'année 2019.

- ***Convention de prêt de la salle polyvalente*.**

M. Lascoutounas informe le Conseil Municipal qu'une convention de prêt a été établie entre la commune et une jeune fille installée sur Terrasson afin qu'elle puisse réaliser des entrainements de roller artistique qu'elle pratique au niveau national. En effet, elle n'a pas pu trouver d'autre salle de cette taille avec un revêtement dur. Toutes les conditions sont remplies pour que le sol de la salle ne soit pas abimé et que la salle soit disponible en cas de besoin.

- ***Location de la salle administrative*.**

M. le Maire informe l'assemblée d'une demande d'occupation de la salle administrative (située au-dessus de la bibliothèque) pour une activité professionnelle. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la possibilité de louer cette salle et propose un prix de 50 € par jour.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la location de la salle administrative au tarif à 50 € par jour. Une caution de 150 € sera demandée.

- ***Changement de Maison des services départementaux de rattachement*.**

Mme Blondel informe l'assemblée que la commune de Cublac est désormais (depuis le 1er octobre 2019) rattachée à la Maison des Services Départementaux (MSD) de Brive Ouest, située Place Jacques Cartier à Brive.
L'assistante sociale de secteur a également changé et elle reçoit les administrés en mairie les 1ers et 3èmes mardis de chaque mois, après rendez-vous pris auprès du secrétariat de la MSD (au 05.19.07.82.66).

- ***Repas des Aînés 2020*.**

Mme Blondel informe que le prochain repas des Aînés aura lieu le dimanche 19 janvier 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019
A 20H30

Présents : M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL – MM. GILET – VIGNOT – BONNEFOND – Mmes LAJUGIE - BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE – Mmes FOURASTIE – LASSAIGNE - MM. CAPY – PAJOT - ARLOT.

Absentes excusées : Mme BONDU (procuration à M. GILET) – Mme BOUYSSE VALIN (procuration à M. LASCOUTOUNAS) – Mme ORLIAGUET (procuration à M. BRUT) – Mme BOURIANE (procuration à M. VIGNOT).

Secrétaire de séance : Jean-Charles LACOSTE

1 – Dénomination et numérotation des voies – Validation.

La dénomination des voies communales permet de :

- Faciliter et accélérer l'accès aux soins et aux services : médecins, secours d'urgence, réseaux etc…
- Faciliter le déploiement de la fibre
- Faciliter la circulation et les déplacements avec l'aide des GPS et téléphones portables
- Faciliter et simplifier les livraisons à domicile
- Faciliter la gestion des listes électorales et les opérations de recensement

Tous les secteurs non dénommés et numérotés ont été recensés, ainsi que les habitations et les parcelles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil Municipal :

- De procéder à la dénomination des voies communales et à leur numérotation continue
- De valider les noms attribués à l'ensemble des voies communales **(tableau et listes en annexe de la présente délibération).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de dénommer et de numéroter de façon continue les voies communales qui ne le sont pas encore.

2 – Enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux et voie communale.

- ***Chemin rural au bout de la Rue du Ruisseau*.**

Un chemin rural existant situé au bout de la rue du Ruisseau, entre le ruisseau de Cublac et la Route Départementale n°3, n'est plus affecté à l'usage du public.
Un autre chemin rural existe à proximité en parallèle, débouchant aussi sur la RD n°3.

M. Le Maire propose d'aliéner ce chemin aux riverains. Il convient de procéder à une enquête publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'aliénation et décide de procéder à l'enquête publique.

- ***Partie de la Voie Communale n°6 « Rue du Ruisseau »*.**

La voie communale nommée « Rue du Ruisseau » (VC n°6) desservait un passage à gué dans sa partie finale. Actuellement, il existe « le pont de Peyrebrune » permettant de traverser le ruisseau. Or les gens traversent une propriété privée pour accéder au pont et non plus le bout de la VC n°6.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'enquête publique pour déclassement et régularisation.

- ***Chemin rural aux Vergnes*.**

Le chemin rural n°9 situé aux Vergnes, n'est plus affecté à l'usage du public.
M. Le Maire propose d'aliéner ce chemin aux riverains. Il convient de procéder à une enquête publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'aliénation et décide de procéder à l'enquête publique.

- ***Chemin rural à La Bombetterie*.**

Un chemin rural situé à la Bombetterie n'est plus affecté à l'usage du public.
M. Le Maire propose d'aliéner ce chemin aux riverains. Il convient de procéder à une enquête publique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'aliénation et décide de procéder à l'enquête publique.

3 – Sécurisation de l'école – Demande de subvention au titre de la DETR 2020.

Il est nécessaire de procéder à la sécurisation de l'école, notamment du portail et la mise en place du matériel d'alerte.

Cela fait suite à une demande des services de l'Education Nationale.

Une demande de subvention au titre de la DETR (subvention de l'Etat) est déposée :

Montant du projet TTC	**13 081,80** €
Montant du projet HT	10 901,50 €
Subvention DETR (50% du HT ; dépenses plafonnées à 50 000 € HT)	5 450,75 €
Fonds propres de la Commune	**7 631,05 €**

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de la réalisation de ces travaux.

4 – Contrat pour accroissement temporaire d'activité – Bibliothèque à compter du 01.12.2019.

Dans le cadre de la réorganisation de la bibliothèque, il est nécessaire de recruter temporairement un agent.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période de 12 mois allant du 1er décembre 2019 au 30 novembre 2020 inclus, pour une durée hebdomadaire de service de trois heures.

5 – Tarifs des services communaux pour 2020.

Ensemble cinéraire

Concessions	**Simple (+25€ de timbre)**		**Double (+29€ de timbre)**	
	2019	**2020**	**2019**	**2020**
Concession reprise	**318 €**	**325 €**	**530 €**	**540 €**
Concession nouvelle	**280 €**	**285 €**	**495 €**	**505 €**

Désignation		**2019**	**2020**	
Columbarium	**Case de 4 places**	**578 €**	**590 €**	**Durée : 30 ans (+ 25 € de timbre)**
	Case de 6 places	**860 €**	**880 €**	
Jardin cinéraire	**Cavurne 1,5 m x 1m Concession + bâti**		**590 €**	
Jardin du souvenir	**Forfait gravure**	**86 €**	**90 €**	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs pour 2020 ainsi que présentés ci-dessus.

Salles Communales

Désignation	SALLE POLYVALENTE				SALLE des Aînés		Salle administrative
Manifestations	CUBLACOIS particuliers, associations, comités d'entreprises		EXTERIEUR associations, entreprises et comités d'entreprises		CUBLACOIS particuliers, associations, comités d'entreprises		CUBLACOIS Dans le cadre d'une activité professionnelle
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2020
1 ou 2 repas	270 €	275 €	682 €	696 €	130 €	135 €	50 €
Cuisine	119 €	121 €	180 €	184 €			
Cuisine/ lave-vaisselle	145 €	148 €	238 €	243 €			
Arbre de Noël	238 €	243 €	480 €	490 €	130 €	135 €	
Bal	235 €	240 €					
Manifestation culturelle	2015		255 €	260 €			
Spectacle			470 €	480 €			
Séminaire			457 €	466 €			
Dîner-débat			666 €	680 €			
CAUTION	3 chèques de 500 €				170 €		150 €

Les salles communales ne sont proposées à la location que pour les personnes habitant à Cublac ou étant propriétaires sur la commune.
Le Conseil municipal décide que la location des salles sera effectuée par demande écrite, accompagnée d'un justificatif prouvant que l'événement nécessitant la location concerne effectivement la personne titulaire de la convention ou ses ascendants directs ou ses descendants directs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs comme précisés ci-dessus, à compter du 1er janvier 2020.

La bibliothèque

M. le Maire propose de maintenir les tarifs d'adhésion pour 2020 et de supprimer le tarif concernant les impressions. ***Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.***

Bibliothèque	*Jusqu'à 12 ans*	*12 - 17 ans*	*18 ans et plus*
Commune	**Gratuit**	**3.00 €**	**5.00 €**
Hors commune		**6.00 €**	**10.00 €**

Garderie périscolaire.

Prix unitaire	Tarif plein		Tarif dégressif (pour le 3ème enfant)	
	2019	*2020*	*2019*	*2020*
Garderie Matin	**0,63 €**	**0,64 €**	**0,42 €**	**0,43 €**
Garderie Soir	**1,61 €**	**1,64 €**	**0,97 €**	**1,00 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces tarifs pour 2020.

Restaurant scolaire

Prix du repas	2019	2020
Tarif Enfant (tarif unitaire)	**2,30 €**	**2,35 €**
Tarif Enseignant Normal	**6,89 €**	**7,03 €**
Tarif Enseignant Réduit	**5,53 €**	**5,64 €**

Le Conseil Municipal, à la majorité (17 pour, 2 abstentions, 0 contre), décide de fixer ces tarifs pour 2020.

6 – Renouvellement de contrats.

- ***Maintenance des logiciels informatiques – 2020 à 2022.***

Le contrat de maintenance et d'assistance des logiciels « métier » arrive prochainement à échéance. Il convient donc de prévoir les modalités d'un nouveau contrat d'une durée d'un an reconduit de façon tacite dans la limite de trois ans, prenant effet au 1er janvier 2020 pour un coût de **1 096,66 € HT.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement du contrat selon les conditions.

- ***Radio Cristal FM – Convention 2019/2020.***

La radio Cristal FM réalise des reportages et émissions sur la commune et communique sur les manifestations organisées par la municipalité, avec une diffusion sur leurs ondes.

Il convient de signer une convention et de mandater la somme de 220 € au titre de la rémunération de ces prestations.

Le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 2 abstentions, 2 contre), autorise M. le Maire à signer ladite convention pour une durée d'un an à compter du 1er décembre 2019 et à mandater la somme de 220 €.

- ***Contrat d'assurance statutaire du personnel CNRACL – 2020*** arrive à échéance.

Il est proposé de retenir la proposition de la C.N.P.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, de retenir la proposition de la C.N.P.

7 -Décisions modificatives.

- ***Création réseau Eaux pluviales.***

Afin de pouvoir réaliser la création d'un réseau d'eaux pluviales à Lacombe qui n'était pas prévu au budget, il est nécessaire de rajouter **1 000** € sur l'opération « Eaux pluviales 2019 ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

- ***PAB II rue Guyez.***

Suite à une erreur sur la dernière facture concernant les travaux sur la rue Guyez, il convient de rajouter **600 €** sur cette opération.

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 3 abstentions), accepte cette décision modificative.

8 – Questions diverses.

- ***Participation à l'accueil de loisirs sans hébergement de Mansac - 2020.***

La participation financière de la commune au service d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la commune de Mansac, est actuellement de 13 € par jour par enfant (accueil des enfants de Cublac uniquement pendant les vacances scolaires).

Un courrier reçu de Mme le Maire de Mansac, sollicite une augmentation de cette participation à 15 € par jour et par enfant, à compter du 1er janvier 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette augmentation tarifaire.

- ***Subvention au collège Anna de Noailles de Larche – Voyage scolaire décembre 2019.***

Cinq élèves de Cublac vont participer à un voyage scolaire en Allemagne du 3 au 13 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une aide financière de 150 € (30€ par élève).

- ***Décision modificative : subventions exceptionnelles*.**

Suite à l'attribution d'une subvention au collège de Larche pour l'organisation d'un voyage scolaire, il convient d'augmenter les crédits de **100 €** sur l'article « autres subventions exceptionnelles ».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette décision modificative.

- ***SIAV – Modification et réactualisation des statuts*.**

Le Comité Syndical du SIAV (Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère) a adopté la modification et la réactualisation de ses statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification et la réactualisation des statuts du SIAV.

- **Jardins partagés.**

Mme Fourastié demande à ce que les abords des jardins partagés qui se situent dans le terrain communal à côté de la rue du Ruisseau, soient nettoyés.

M. Lascoutounas répond que les services communaux se chargeront prochainement de broyer l'herbe autour des jardins, après avoir pris contact avec Mme Fourastié ou M. Delmas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Travaux

Second semestre 2019

Réseaux

Eau potable — Incendie — Electrique

Eaux pluviales — Assainissement

Aménagements –Embellissements

Voirie — Cimetière — Bâtiments

Un réseau d'adduction d'eau potable renouvelé et renforcé

Un diagnostic du réseau d'eau a été accompli en 2014. Des travaux ont donc été réalisés sur le secteur des Vergnes et de La Valette en 2018. Le réseau d'eau potable a aussi été renouvelé et renforcé sur la route des Crêtes, la Dalbre, les Granges en 2019.

Quelques chiffres sur les réalisations

► **Secteur des Crêtes**
1400 ml de PVC de diamètre 110, posés
6 branchements renouvelés

► **Secteur des Granges, la Dalbre**
1300 ml de PVC de diamètre 90, posés
13 branchements renouvelés

► **Mise en place de régulateurs de pression** :

Le Rieux, La Pimousserie, La Combe, Le Vignal, Marquoil, Montcibre, Rochemouroux.

Coût total des travaux pris en charge par l'Agglo de Brive, pour moderniser les réseaux dans le secteur: **En 2019 : 283 000 € HT**

Depuis deux ans : 528 000 € HT

La commune a pris en charge la fourniture et la pose de quatre poteaux d'incendie : deux posés sur le programme 2018 et les deux autres sur celui de 2019.

ENEDIS poursuit la modernisation de son secteur

Les travaux de sécurisation du réseau HTA pour la partie sud de la commune entre le Maraval et Vieille Vigne sont commencés. La dépose des lignes et supports sera terminée au premier semestre 2020.

Des coupures sur plusieurs postes de la partie nord de la commune ont été constatées dernièrement malgré l'importance des travaux d'enfouissement réalisés.

La commune va solliciter de nouveau ENEDIS pour leur demander de continuer à sécuriser leur réseau par de l'élagage et de l'enfouissement.

Numéros utiles ENEDIS

En cas de panne, contacter le 09 72 67 50 19

Application smartphone « Enedis à mes côtés » vous informe également au mieux de l'évolution des réparations et propose un guide « pas à pas » en cas de panne individuelle.

Pour toute information concernant le compteur Linky, n'hésitez pas à contacter Enedis au 0 800 054 659 ou au 09 69 32 18 75 (numéros d'accueil client Enedis).

La mairie reste également à votre disposition 05 55 85 22 89

Réseau de collecte des eaux pluviales

Des fossés ont été canalisés sur le secteur de La Rue de Mondy et Lacombe pour assurer la sécurité des usagers : 140 mètres de canalisations posés, huit regards à grille réalisés.

Réseau d'assainissement

► Le réseau de collecte des eaux usées a été étendu pour desservir quatre habitations à Vieille Vigne.

La taxe de raccordement au réseau est à la charge du propriétaire.

► Réhabilitation complète du poste de relevage du Valat.

L'ensemble de ces travaux ont été pris en charge par l'Agglo de Brive :

- **30 000 € HT pour Vieille Vigne**
- **38 000 € HT pour le Valat**

EMBELLISSEMENTS - AMENAGEMENTS

- ► **Fin des travaux Impasse de la Vallée Verte avec la réalisation des trottoirs en enrobé clair.**
- ► **Rénovation du calvaire**
- ► **Rénovation du mur de soutènement de la Mairie**
- ▼ **Plantations des végétaux Rue Guyez**

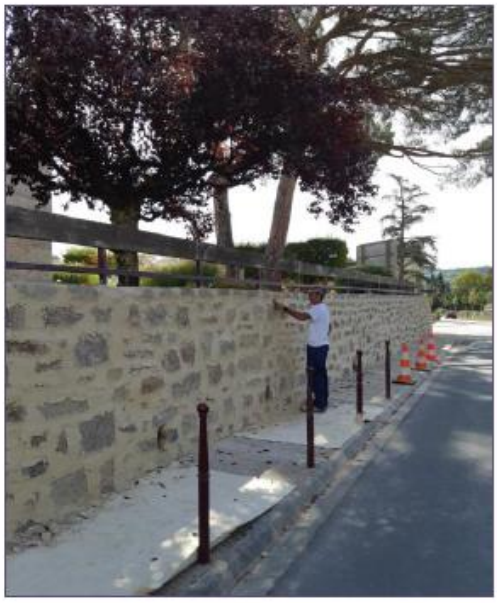

Un bilan financier s'impose :
Premières esquisses en 2013, travaux terminés en 2019

Aménagement :

- **Rue Guyez**
- **Rue Bourdarie**
- **Impasse de la Vallée Verte**
- **Mur de la mairie**
- **Remise en état du calvaire**

Le phasage du chantier optimisé en plusieurs tranches a permis d'obtenir une aide financière importante. Tous les partenaires ont été sollicités. (Etat, Conseil Départemental, Agglo de Brive, Sénateurs).

COUT TOTAL de l'opération comprenant :

- Etudes
- Acquisitions
- Maitrise d'œuvre
- Travaux
- Travaux annexes

759 747 € TTC

MONTANT des SUBVENTIONS : **313 660 €**

Les subventions obtenues représentent 50,8% du montant HT des travaux.

RETOUR du Fonds de Compensation TVA (FCTVA) **124 260 €**

RESTE à charge de la COMMUNE **321 825 € TTC**

Les objectifs atteints

- **Limiter la vitesse**
- **Sécuriser les trottoirs pour les piétons**
- **Sécuriser le carrefour de la Mairie**
- **Favoriser l'accès à la salle polyvalente et à la future zone artisanale**
- **Embellir l'entrée de la commune**

Rue BAYARD

- Les travaux d'enfouissement des réseaux France Télécom, basse tension et HTA sont terminés.
- L'éclairage public est en service
- L'acquisition d'une parcelle privée en bordure du ruisseau a été actée : création d'une zone de retournement pour les usagers et les services publics.

Sur le même principe que pour l'Impasse de la Vallée Verte, l'aménagement sera réalisé courant 2020.

Maraval Haut

→ Eclairage public
→ Travaux de voirie

Les lanternes équipées de « Ballon Fluo » consommant 150 Watts ont été remplacées.

Les nouvelles lanternes à LED ont une consommation 40 Watts.

L'armoire de commande a été entièrement rénovée et équipée d'une horloge « astronomique ».

La gestion du temps d'allumage est plus facilement contrôlable : meilleure synchronisation.

Les travaux d'aménagement et de remise en état de la voirie ont débuté par l'Allée Emile Zola le 9 décembre.

Ils vont se poursuivre par la Rue Emile Zola et l'Impasse Beaudelaire.

L'ensemble des routes du secteur seront ainsi remises en état.

Travaux à réaliser

- **Fossés : 140 mètres**
- **Bordures : 300 mètres**
- **Regards : 20 unités**
- **Chaussée : 4 600 m²**
- **Trottoirs : 1 550 m²**

Fin des travaux prévue en début d'année prochaine en fonction des conditions météorologiques.

VOIRIE

La commission travaux s'est réunie à plusieurs reprises pour faire le point sur les travaux à réaliser sur l'ensemble du réseau communal.

▼ Commission travaux Savignac

► Remise en état des trottoirs
Rue du Panorama

▼ La voie communale de Savignac

▼ La Rue Emile Zola,
l'Impasse Beaudelaire,
l'Allée Emile Zola au Maraval Haut.
Les travaux sont en cours

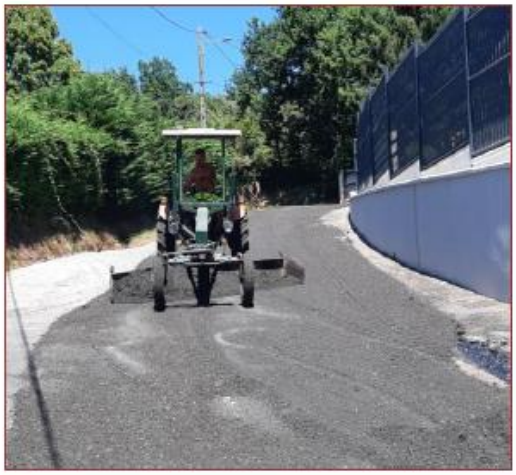

Coût des Travaux

170 000 € TTC

▲ La Rue Jean Jaurès et
l'Impasse Rouget de l'Isle
à la Rochette

Les travaux de voirie à réaliser au premier semestre 2020

- **La Route des Granges depuis « La Rivière » jusqu'à la limite de la commune de Terrasson.**
- **La route de La Dalbre**
- **La route de Montcibre**

} **Le réseau d'eau potable a été renouvelé dans ces secteurs**

- **« Au Tramond », l'ouverture du chemin rural sera prolongée pour accompagner de nouvelles constructions.**

Cimetière

▲ Commission travaux en visite

◄ Les allées principales de la partie la plus ancienne ont été remises en état.

Les Bâtiments

► Les quatre classes de l'école primaire sont équipées de tableaux numériques Interactifs TNI.

L'outil le plus connu des tableaux interactifs est surement l'accès aux ressources d'Internet, et la possibilité d'intégrer des vidéos, sans avoir besoin d'une télévision ou de lecteurs DVD.

Grande motivation des élèves.

▼ Travaux de rénovation dans la salle « du goûter » pour les maternelles.

Divers

Marquages

- ► L'ensemble de la signalisation horizontale retracée pour améliorer la sécurité sur le réseau routier.
- ► Rénovation des tracés sur le plateau multisports.
- ► Rénovation des tracés sur les terrains de tennis.

Arrive à CUBLAC

Après le raccordement des armoires, les travaux se poursuivent dans chaque rue pour amener la fibre à proximité de chaque logement où sont installés des points de branchement.

Trois armoires ont déjà été installées :

- **La Rochette**
- **Rue du 8 Mai**
- **Carrefour de l'école**

Dans un souci de sécurité et permettre d'accéder aux réseaux de télécommunications,

Il est souhaitable que chaque propriétaire procède aux travaux d'entretien et d'élagage des branches d'arbres et arbustes en surplomb du domaine public. Une distance minimum d'un mètre est requise par rapport aux fils.

Intérêts de la FIBRE :

- Trente fois plus de rapidité dans le transport de données que le réseau ADSL actuel
- Utilisation en simultané sur tous les écrans du foyer.
- Accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements
- Technologie prête pour le futur : le streaming vidéo
  Les contenus Ultra Haute Définition
  Le stockage sur le cloud
  Le son Haute Définition
  La caméra 360°

Débit garanti quel que soit le positionnement géographique sur la commune.

Courant 2020

Une majorité des **890 foyers de la commune** pourront donc vivre l'expérience du très haut débit en souscrivant une offre auprès de leur fournisseur d'accès internet.

Découvrez si la Fibre est arrivée chez vous
Voir la carte de couverture Fibre
http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre

Performance
Téléchargement de 200 photos HD (8 Mégapixels- 480 Mo)

FIBRE (500 Mbits/s)	**8 s**
VDSL2 (50 Mbits/s)	**1 mn 17 s**
ADSL (15 Mbits/s)	**4 mn 16 s**
ADSL (4 Mbits/s)	**16 mn**

Télécharger un album
(10 morceaux – 40 Mo)

FIBRE (500 Mbits/s)	**1 s**
VDSL2 (50 Mbits/s)	**8 s**
ADSL (4 Mbits/s)	**21 s**

Maison des Services Départementaux -MSD-

La commune de Cublac est rattachée depuis le 1er octobre à la MSD de Brive Ouest.
L'assistante sociale est Madame Bouchaud Brigitte.
Son secteur couvre une partie de la commune de Saint Pantaléon, Cublac et Mansac.

Permanences de l'Assistante Sociale sur rendez-vous

Les 1er et 3ème mardis matin de chaque mois
à la mairie de Cublac de 9h45 à 12H
Tous les jeudis matins à Saint Pantaléon de 9H à 12H.

Prenez Rendez-vous au 05 19 07 82 66

REPAS DES AINES
Dimanche 19 janvier 2020

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie au 05 55 85 22 89 Avant le mardi 14 janvier.

Pour toutes les personnes De 65 ans et plus ainsi que leur conjoint.

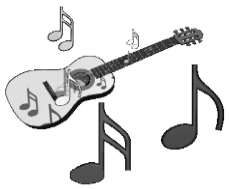

INFORMATION ELECTIONS :

Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune, en vue des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

POUR CELA :

*** Vous pouvez vous rendre en Mairie pour compléter le formulaire papier muni des pièces suivantes :**

- d'une pièce d'identité en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile.

*** Sinon, vous pouvez vous inscrire sur le site :**
www.service-public.fr

Pour les nouveaux inscrits, les cartes d'électeurs seront adressées au plus tard 3 jours avant le 1er tour du scrutin.

ATELIER PLIAGE

La lettre au Père Noël

Ce samedi 14 décembre, la bibliothèque de Cublac a organisé un atelier "pliage de la lettre au Père Noël".
Encadré par Jonathan, agent de bibliothèque, cinq enfants se sont retrouvés dans une ambiance agréable, ponctuée de chants de Noël, de quelques gourmandises, pour réaliser cette lettre aux pouvoirs magiques!

Ciseaux, colle, rubans, étoiles filantes, et surtout crayons et feutres de toutes les couleurs étaient à la fête!

Visiblement, les enfants ont partagé cette activité avec beaucoup d'intérêt et d'imagination!
Joyeux Noël à tous.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Opération broyage de branches à domicile renouvelée en 2020 pour les Cublacois.

Engagement de la Commission Développement Durable et du Comité de pilotage.

Date et Inscription

- **Seconde quinzaine de février (à définir).**
- **Inscription en mairie jusqu'au samedi 18 janvier 12h tel : 05 55 85 22 89 aux heures d'ouverture.**

Conditions

LIRE TRES ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS CI - APRES.

- **Broyage de branches uniquement issues de la taille**

Pas de buissons, ronces, gazon, branches en état de décomposition

- **1 m^3 minimum et 5 m^3 maxi par foyer pour les branches de 10 cm de diamètre maximum, rassemblées en bordure de route ou en zone stabilisée.**
- **Votre présence sera obligatoire pour une aide à la manutention.**
- **Les broyats seront laissés sur place à votre disposition pour être utilisés comme paillage ou compostage.**
- **Si les végétaux à broyer ne répondent pas aux critères évoqués, le service ne pourra être assuré.**
- **Le responsable des services techniques se rendra sur place quelques jours avant le broyage pour s'assurer que les conditions soient bien remplies.**

Avantages du broyage et intérêt du paillage

☺ **Le broyage diminue le volume des végétaux, évite de brûler, permet de récupérer le paillage.**

☺ **Le paillage nourrit le sol, diminue la repousse des mauvaises herbes, permet de garder la fraicheur de la terre et de réduire les arrosages. Il favorise le développement des micro-organismes et crée un lieu propice aux insectes utiles.**

Rappels

COMITE DE PILOTAGE, en place dans le cadre du Développement Durable, se réunit deux ou trois fois par an imaginant toujours de nouvelles actions à mettre en œuvre.

Inscrivez-vous en mairie si vous êtes intéressés. Ouvert à tous.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le vendredi 13 septembre dernier, Monsieur le Maire jean Marc Brut et le conseil municipal avaient convié les cublacois installés sur la commune depuis 2017 au traditionnel verre de l'amitié à la Mairie.

Ce rendez-vous, instauré depuis 2008 et qui a lieu tous les deux ans, est toujours très apprécié des nouveaux administrés. C'est l'occasion pour eux de venir à la rencontre de leurs élus mais aussi des bénévoles des milieux associatifs. Un tour de salle est réalisé où chacun se présente, élus, présidents des associations cublacoises ainsi que les nouveaux arrivants. Tout ceci se fait dans une ambiance conviviale et se termine autour d'un buffet offert pour l'occasion. Les petits fours, très locaux, avaient été préparés cette année par Stéphane, qui vient de reprendre le restaurant « Les Collines ».

CINEMA A CUBLAC

Le vendredi 22 novembre dernier, les élus de la municipalité ont organisé une séance de cinéma à la salle polyvalente. La dernière du genre avait eu lieu en 2017 et avait rencontré un vif succès.
Cette année encore, bon nombre de spectateurs sont venus assister à « Toi l'Auvergnat… dernier paysan ! », 32 personnes à la première séance et 24 sur celle de la soirée.
Une saga sur les conditions de travail d'un paysan français qui travaillait comme au siècle dernier.
Les deux séances furent suivies du verre de l'amitié, offert par la municipalité et occasion d'échanger sur le film où beaucoup de questions furent posées. Monsieur doucet, organisateur des séances, a répondu en détaillant la vie de cet homme de nos jours avec tous les bouleversements qui ont suivi la réalisation du film.
Un film de René Duranton sur les métiers d'autrefois.

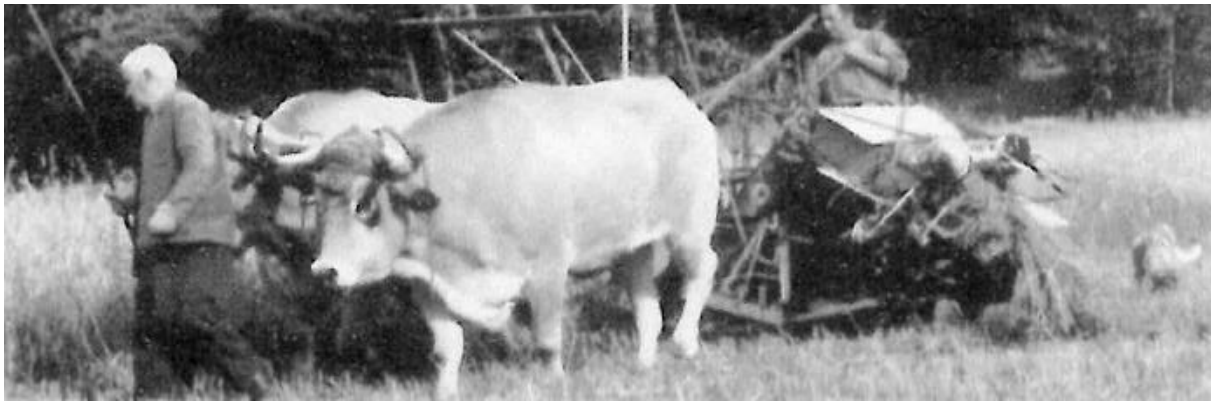

ETAT CIVIL
2nd semestre 2019

NAISSANCES

- **Arthur, Clair, Pierre QUEYREL** né le 21 août 2019 à BRIVE-LA-GAILLARDE de Germain, Jean, Benoit QUEYREL et Anne-Claire, Danièle NGUYEN
- **Malyssia, Rose, Jacqueline ROSSIGNOL** né le 25 novembre 2019 à BRIVE-LA-GAILLARDE de Christophe, Jean-Philippe ROSSIGNOL et Audrey, Maïté POUZET
- **Lillio VEZINE** né le 09 décembre 2019 à BRIVE-LA-GAILLARDE de Mathieu VEZINE et Coraline BARBOUTIE
- **Tiago DA SILVA et Luna DA SILVA** (jumeaux) nés le 18 décembre 2019 à BRIVE-LA-GAILLARDE de Mickaël DA SILVA, et Sophie MOUNEYRAC.

MARIAGE(S)

- Le 27 juillet 2019 : **Jérémie MAGNE** et **Sandra, Amélie, Jeanne COUSTY**
- Le 17 août 2019 : **Kévin GUEY** et **Elodie, Sophie VIGNOT**
- Le 21 septembre 2019 : **Alexandre BRUT** et **Laëtitia GENESTOUT**

DECES

- Le 30 mai 2019 : **Yvonne SERRE** non domiciliée sur la Commune
- Le 1er juillet 2019 : **Michel GIRARD** non domicilié sur la Commune
- Le 06 juillet 2019 : **Renée DURET née HARING** domiciliée 19 rue Emile Zola – CUBLAC
- Le 09 juillet 2019 : **Francis, Clément, Christian DEBET** domicilié 9 impasse de la Vallée Verte – CUBLAC
- Le 14 juillet 2019 : **Jeanne PINCON née DELMONT** non domiciliée sur la Commune
- Le 22 juillet 2019 : **Maurice PECON** non domicilié sur la Commune
- Le 31 juillet 2019 : **Clémentine-Marcelle LHOMOND née BONIS** domiciliée 82 rue de la Liberté – CUBLAC
- Le 09 août 2019 : **Denise, Simonne GENESTOUT née DUMENY** domiciliée 32 la Géronie - CUBLAC
- Le 18 août 2019 : **Ginette FROIDEFOND née ROLAND** domiciliée 42 rue de Mondy – CUBLAC
- Le 30 août 2019 : **Lucien, Raymond LAJUGIE** non domicilié sur la Commune
- Le 22 septembre 2019 : **Hélène, Rose BORDAS née MONTEIL** domiciliée 85 rue de la Liberté - CUBLAC
- Le 04 octobre 2019 : **Marie, Germaine LAVAL née ROLAND** domiciliée 36 rue Pierre Guyez – CUBLAC
- Le 23 octobre 2019 : **Alain, Robert, Jules MAILLARD** domicilié 17 rue de Mondy – CUBLAC
- Le 22 novembre 2019 : **Raymond, Armand PAGNON** domicilié 49 rue Bayard – CUBLAC
- Le 03 décembre 2019 : **Marc BAGNAUD** domicilié 11 allée Georges Brassens – CUBLAC
- Le 04 décembre 2019 : **Guy, Jean ARNAL** domicilié à la Valette – CUBLAC
- Le 14 décembre 2019 : **Jeanne MORAND née DELSOL** non domiciliée sur la Commune

Tributaires d'autres services administratifs, nous ne recevons pas toujours en temps et en heure les extraits d'actes officiels. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

FESTIVITÉS 2020

JANVIER

Vendredi 17 :	Assemblée Générale Cublac par ses Chemins Salle de la Mairie
Dimanche 19 :	Repas des Ainés offert par la Municipalité salle polyvalente à partir de 12h30
Dimanche 26 :	Marche de la galette Cublac par ses Chemins

FÉVRIER

Samedi 8 :	Loto de l'école salle polyvalente
Dimanche 16 :	Thé dansant des Amis du Temps Libre, salle polyvalente, 14h.
Samedi 22 :	Soirée Cabaret par le Foyer des Jeunes salle polyvalente « Paris-New-York »
Samedi 29 :	Repas de la Société de Chasse salle polyvalente

MARS

Samedi 7 :	Super Loto du Comité des Fêtes salle polyvalente
Samedi 14 :	Zumba Party organisée par le Foyer des Jeunes
Dimanche 15 et 22 :	Elections municipales
Jeudi 19 :	Cérémonie commémorative de la guerre d'Algérie les Anciens Combattants, Vin d'honneur en Mairie.
Samedi 28 :	5ème Couvige de dentelières organisé par le Foyer des Jeunes

AVRIL

Samedi 11 :	Loto du Club de Foot, salle polyvalente
Dimanche 19 :	Piano à Bretelles par les Amis du rétro, salle polyvalente
Dimanche 26 :	Troc des plantes organisé par NEJ
Dimanche 26 :	Commémoration des déportés Anciens Combattants, vin d'honneur en Mairie

MAI

Vendredi 1er :	Casse-croûte de l'Ail nouveau Comité des Fêtes salle polyvalente
Vendredi 8 :	Cérémonie du 8 mai 1945 Anciens Combattants, verre du souvenir en Mairie
Du 15 au 17 :	Expo de Printemps organisée par le Foyer des Jeunes, salle polyvalente

JUIN

Samedi 13 :	Barbecue des adhérents Cublac par ses chemins, salle polyvalente
Samedi 20 :	Gala de danse du Foyer des Jeunes, salle polyvalente
Jeudi 25 :	Barbecue des Amis du Temps Libre
Samedi 27 :	Fête de l'école, salle polyvalente

JUILLET

Lundi 13 :	Soirée entrecôte Comité des Fêtes, salle polyvalente, 20h30
Mardi 14 :	Cérémonie du 14 juillet, fête nationale, par les Anciens Combattants, vin d'honneur en Mairie

AOUT

du 22 au 23 :	Fête votive organisée par le Comité des Fêtes
Dimanche 30 :	Randonnée annuelle organisée par Cublac par ses Chemins

OCTOBRE

Dimanche 4 :	Vide grenier et fête de la pomme et du cidre du Comité des Fêtes
Dimanche 11 :	Troc des plantes NEJ
Dimanche 25 :	Assemblée Générale des Anciens Combattants, salle de la Mairie

NOVEMBRE

Mardi 11 :	Cérémonie du 11 novembre, Anciens Combattants, verre du souvenir, Mairie
Dimanche 22 :	Thé dansant des Amis du Temps Libre, salle polyvalente 14h.
Samedi 28 :	Poule au gibier de la Société de Chasse, salle polyvalente, 20h30

DÉCEMBRE

Samedi 5 :	Téléthon, salle polyvalente
Samedi 12 :	Noël du Club de Football, salle polyvalente
Jeudi 31 :	Réveillon du Comité des Fêtes, salle polyvalente

LOISIR A CUBLAC

L'escape-game "Évadez-Vous" est ouvert toute l'année, au 12 rue de la Liberté à Cublac.

Le principe:
en équipe de 3 à 6 personnes, vous êtes enfermés dans une salle thématisée et vous disposez d'un temps limité pour réussir une mission. Celle-ci peut varier selon le thème ; retrouver des documents ou un objet précieux, désamorcer une bombe, sauver des vies ou simplement trouver comment sortir de la pièce. Les énigmes s'enchaînent et leur résolution permet d'avancer dans le jeu. Vous êtes assistés dans votre mission par un "game master", une personne qui va intervenir au bon moment pour vous donner des indices et vous permettre de passer les différentes étapes de l'escape room.

Ce jeu est idéal à partir de 12 ans, sans limite d'âge maximum. Un adulte est toujours indispensable dans une équipe et il est nécessaire de réserver avant de venir.
Tarifs entre 21 et 23€ par personne.
Renseignements et réservations sur le site www.evadezvous19.fr

Nouveauté 2019: "Family Fun Fair".
Un labyrinthe de jeu pour toute la famille sur le thème de la fête foraine. Toujours au 12 rue de la Liberté (ou 4 place du 14 juillet). Idéal pour les enfants qui veulent faire un escape game mais qui sont encore trop jeunes pour cette activité. Sous abri.
Parcours de 10 défis à relever en famille. Les enfants en redemandent! Les adultes s'amusent aussi. Tarif unique de 7€ par personne (les adultes ne paient pas plus cher), gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

Ouvert tous les jours pendant les vacances scolaires, de 14h à 18h pour les 5-10 ans et plus.
Et en nocturne tous les soirs de 19h30 à 21h30 pour les plus grands qui ne se prennent pas au sérieux.

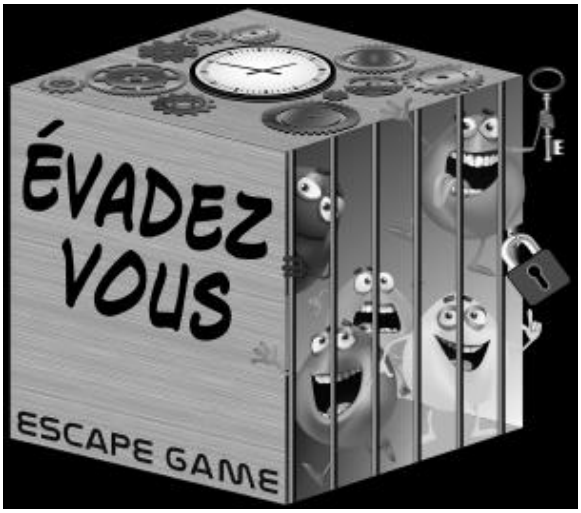

ÉCOLE

RENTREE 2019

- Mme Christèle Delord : enseignante pour la classe de Petite-Moyenne Section de maternelle : 25 élèves
- M. Didier Vincent : classe de Moyenne-Grande Section de maternelle : 25 élèves
- Mme Marie Miranda : classe de CP-CE1 : 21 élèves
- Mme Marie-Cécile Cros : classe de CE1-CE2 : 21 élèves
- Mme Carine Dureisseix : classe de CE2-CM1 : 22 élèves
- M. Nicolas Quique : classe de CM2 : 19 élèves

133 enfants au total

Mme Miranda, également directrice, est déchargée le vendredi et remplacée par Marion DJERRAD. Mmes Isabelle SANCIER et Isabelle TRICARD sont AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) dans les classes de CE1 et CM2.

Côté personnel communal : 3 ATSEM (Dominique BOY, Marie-José DE CARVALHO et Ingrid ROUHAUD) + 2 personnels au restaurant scolaire (Hélène PIOT et Jérôme MAZIERE) ainsi que 3 personnes supplémentaires pour la surveillance de cour et le service au réfectoire (Laëtitia DEFARD, Isabelle FOUCHE et Nathalie COISSAC). La garderie du matin est assurée par Ingrid ROUHAUD et celle du soir par Dominique BOY.

Dans l'ensemble, la rentrée s'est bien passée, avec un temps frais mais ensoleillé. Il y a eu quelques pleurs en maternelle mais cela n'a pas duré.

NOËL 2019

Comme chaque année le Père Noël est venu rendre visite à tous les enfants de l'école. Il a rendu visite à chacune des classes accompagné de Monsieur le Maire. Des cadeaux éducatifs ont été offerts pour toutes les classes. Le traditionnel goûter, offert par la municipalité, fut pris dans la cantine scolaire. Un Cette dernière journée de l'année est toujours autant apprécié des petits et plus grands.

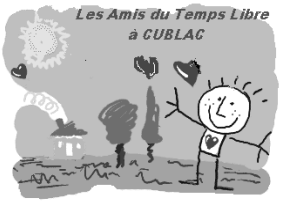

Les Amis du Temps Libre

Revenons un petit peu en arrière, fin juin au barbecue d'intersaison. C'est dans la fraîcheur de la salle polyvalente que nous avons passé cette dernière journée avant les vacances ; en effet la chaleur ne nous permettait pas de rester dehors de 12 à 16 heures : les séniors ne sont pas fragiles, ils aiment le bien – être !!
Tout s'est très bien passé. Nous avions des cuisiniers émérites : Michel BONNEFOND et Francis JAPIOT qui nous ont démontré qu'un simple barbecue pouvait être à la fois varié, savoureux et convivial…..il y a du Top Chef dans l'air.

Vacances pour tout le monde jusqu'au 5 septembre.

A la rentrée la chaleur était toujours là et les joueurs de pétanque étaient contents de trouver l'ombre du square Henri Georges Moranges pour s'amuser.
Il faisait plus frais lors de la sortie dans la région de Saint -Emilion. Les vignes, magnifiques avaient leurs couleurs d'automne. Après une promenade en petit train dans le célèbre vignoble nous avons visité le « château Rochebelle » grand cru classé dans la partie haute du vignoble avec ses superbes caves du 18ème siècle. Après une petite dégustation, retour parmi les vignes où nous avons pu voir des vendanges à l'ancienne c'est à dire à la main avec les chevaux qui labourent entre les rangs de vigne.
Ensuite nous avons pris la route d'Artigues pour rejoindre le « Grain de Folie ». C'est un lieu convivial et chaleureux où le plaisir de la table se mêle au plaisir du spectacle. L'animation pendant le repas laisse place au spectacle : chanteurs, danseurs, acrobates, magiciens mais peu de vrai music- hall. Après - midi très festif avant le retour vers Cublac
Début novembre repas « O' P'tit Fab » à Terrasson. Nous avons choisi ce restaurant car chacun peut s'y rendre par ses propres moyens et il peut recevoir une cinquantaine de personnes.
Mi- novembre le thé dansant n'a pas tenu ses promesses.
L'orchestre de Fernand Chevalier est un trio très sympathique qui connait pratiquement tous les danseurs. L'ambiance est bonne, la musique variée et entrainante mais l'affluence n'était pas au rendez -vous ; en effet il y avait plusieurs endroits où danser ce dimanche 17 novembre et la concurrence était rude. Pourtant tous les danseurs étaient contents. Comme d'habitude Doris et Martin avaient fait une décoration originale et les crêpes et merveilles étaient délicieuses.

Le repas de Noël aura lieu le 11 décembre à l'Hôtel « des Collines »
Nous finirons l'année par un loto le 19 décembre, l'année prochaine à la reprise le 9 janvier nous fêterons les rois et reprendrons nos activités ponctuelles.

Nous vous rappelons que l'association a pour but d'organiser des rencontres et des voyages pour le maintien des contacts et de l'amitié entre personnes retraitées : rencontres autour des jeux et la pétanque tous les jeudis de 14 h à 18h, autour du loto mensuel, des repas au restaurant, le barbecue de fin juin et deux sorties à la journée au printemps et en automne.

La cotisation annuelle est de 15 euros.

REJOIGNEZ – NOUS, CONTACTEZ -NOUS.
« Les AMIS du TEMPS LIBRE »
les amis du temps libre-cublac@g.mail.com
Bernadette LASCAUX 05 55 85 27 22-
Claudine CROISET 05 53 50 81 12 –
Noëlle BRUGERE 05 55 85 24 69

l'Association a prêté son concours à la Municipalité pour l'organisation d'une randonnée dans le cadre des « 19 Balades en Corrèze » programmées chaque année par le Conseil Départemental.

MERCREDI MATIN 10 JUILLET, 68 marcheurs venus des différentes communes Corréziennes ont profité de magnifiques points de vue et de l'histoire minière qui leur était contée, ils ont pu découvrir l'ancien séminaire de « Notre Dame de la Cabane », en partie en ruines.

Rafraichissements et ravitaillements étaient prévus sur le parcours, ainsi qu'un apéritif à l'arrivée.

Le repas qui a cloturé la matinée fut très largement apprécié.

RANDO ANNUELLE VTT ET MARCHE – DIMANCHE 25 AOUT

135 Vététistes et 129 Marcheurs ont emprunté les sentiers balisés à leur intention =
3 circuits VTT = 25, 35 et 50 km, parcourant les communes de Cublac – Beauregard – Brignac – Châtres – Le Lardin – Peyrignac – Saint Rabier – Terrasson et Villac, avec des dénivelés bien sympathiques très appréciés des participants.
Quant aux Marcheurs, 2 circuits leur étaient proposés – 10 et 15 km, sur les communes de Cublac – Brignac et Villac.

Plus de 40 bénévoles nous ont aidé à organiser cette manifestation, un grand merci à eux.

NOTRE CALENDRIER 2020 :

- ASSEMBLEE GENERALE - VENDREDI 17 JANVIER
- RANDO DE LA GALETTE – DIMANCHE 26 JANVIER
- BARBECUE DES ADHERENTS – SAMEDI 13 JUIN
- RANDO ANNUELLE – DIMANCHE 30 AOUT
- PARTICIPATION AU TELETHON

NOUS VOUS SOUHAITONS DE TRES BELLES FETES DE FIN D'ANNEE
TOUS NOS MEILLEURS VOEUX POUR 2020

LE COMITÉ DES FÊTES DE CUBLAC

Mardi 31 Décembre 2019: **Réveillon Repas Dansant avec spectacle**

Le Comité des Fêtes de Cublac, vous propose son traditionnel Réveillon Repas Dansant, avec le cabaret « **LOLI'STARS** » et l'orchestre « **Serge NAVARRO** ».
Une revue prestige qui vous propose un spectacle cabaret à leur façon ! Du traditionnel... modernisé!
Suivez nos pétillantes Loli Girls dans différents tableaux, qui vous feront voyager dans un tourbillon de plumes et de paillettes. Tour à tour elles vous séduiront avec un numéro de french cancan endiablé, un crazy sensuel, une salsa pleine de soleil... Mais chut ! Gardons des surprises !
Repas préparé et servi pour animer vos papilles.
Renseignements et inscription s : **05 53 50 56 98**.

Samedi 7 mars 2020: Le **SUPER LOTO** à 20h00 à la salle polyvalente.

De nombreux lots de valeur sont à gagner. **Une voiture** est en gros lot ainsi que plusieurs vitrines .
Tirage par boulier professionnel à airinscription des chiffres sur écran géant***.
Sur place restauration et buvette
L'entrée de la salle est limitée aux personnes munies d'un ticket d'entrée. Le ticket donne droit à une seule entrée . Les grilles sont valables toute la soirée.
Les tickets d'entrées sont en vente chez les commerçants partenaires du loto.
Renseignements : 05 53 50 56 98.

Vendredi 1er mai 2020: 8h00 salle polyvalente, **casse-croute avec l'ail et l'oignon nouveaux**

Lundi 13 juillet 2020: **Soirée Repas Dansant** à 20 h salle polyvalente

animée par **l'orchestre MOMO**

Samedi 22 et dimanche 23 août 2020: **La Fête**

Samedi en soirée, le marché de pays avec un podium animation
Dimanche en soirée, podium animation avec feu d'artifice musical
Voilà un petit résumé, on aura l'occasion de vous en reparler…

https://comitedesfetesdecublac.wixsite.com/cublacenfete
Retrouvez nous sur Instagram et le Facebook du Comité des Fêtes de Cublac
Comitedesfetes.cublac@laposte.net

COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

L'Association Nature Ecologie Jardin est heureuse de vous faire part de ce que nous avons partagé avec vous entre 2018 / 2019.

Nos deux Trocs annuels continuent d'attirer de plus en plus de jardiniers passionnés. Ces échanges sont un réel bonheur car en plus d'agrandir nos collections, ils sont l'occasion de se retrouver et de parler de nos nouvelles expériences « jardinesques ».
En fin d'année dernière, nous avons accompagné le Téléthon 2018. Nous renouvelons ce partenariat pour le Téléthon 2019.
Avec la complicité de la Mairie de Cublac qui entretient son accès et fournit du broyat, le Jardin partagé du Ruisseau a pris de l'ampleur avec la plantation en automne dernier de fruitiers et l'installation d'une pompe manuelle.
Nous avons également pris part aux marches pour le Climat qui avaient lieu à Brive la Gaillarde.
Pour les mois à venir, nous vous proposons les projets suivants, sachant que vous pourrez les retrouver au cours de l'année sur notre page Facebook (référence en fin d'article) : rendez vous au Jardin partagé du Ruisseau, participations aux événements relatifs au Climat (prochain RV devant la Mairie de Terrasson le vendredi 6 Décembre 2019 à 18h30 – Mouvement « Nous voulons des Coquelicots »). Nous envisageons aussi une journée Art et Jardin.
Nos prochains trocs auront lieu : Printemps le 26 Avril 2020 – Automne le 11 Octobre 2020.
Pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, sachez que nous gardons encore la modique somme de 5 € comme cotisation. C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons.
Nous vous souhaitons une belle fin d'année et vous donnons rendez vous lors du prochain Téléthon.

Cordialement
L'Equipe de N.E.J

Facebook : association nature ecologie jardin

CUBLAC CHEVAL PASSION

Une équipe de choc au Centre Equestre

Une nouvelle saison de concours s'achève pour les cavaliers du Centre Equestre de la Valade.
Encadrés par leur enseignante, Barbara DESPRETZ, ils se sont fréquemment illustrés sur les terrains de concours des environs, de Novert (Malemort) à Souillac ou a Pompadour. Leur participation aux Championnat de France de Lamotte Beuvron pour deux d'entre eux s'est avérée positive et a laissé à chacun d'heureux souvenirs…
Pour 2020, les projets sont déjà lancés : préparation des tous jeunes cavaliers pour leurs premières compétitions, qualification des plus aguerris pour les Championnats de France, en juillet et bien sûr organisation du concours annuel de l'Association Cublac Cheval Passion qui aura lieu cette année encore à Terrasson.
L'Association renouvelle ses remerciements à la municipalité de Cublac pour son soutien et vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

ACPG-CATM-OPEX de CUBLAC

Assemblée Générale du 27 octobre 2019

L'assemblée générale de la section s'est tenue le dimanche 27 octobre dans la salle de la mairie en présence de Monsieur le Maire Jean -Marc BRUT et des adjoints Monsieur GILET et Monsieur LASCOUTOUNAS.

Après avoir observé une minute de silence, Robert BRUGERE a présenté le rapport d'activités de l'année 2019 ; Jean - Luc HOURDOUILLIE le trésorier, a soumis son rapport financier au vote de l'assemblée, un bilan parfaitement en équilibre. Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

Trois sympathisantes du monde combattant nous ont rejoint au cours de cette assemblée générale : ce sont les épouses de soldats du feu, hélas trop tôt disparus, elles assistent à toutes les manifestations du souvenir car elles participent depuis leur plus jeune âge. Bienvenue à Anita LARUE et Bernadette LASCAUX et félicitations pour cette démarche citoyenne ; Noëlle BRUGERE a elle aussi accepté d'être adhérente de la section en 2020.

Jusqu'à présent Paul FRAYSSE était secrétaire de la section ; sa nomination en tant que Président Départemental de l'association a laissé la place de secrétaire vacante, ce qui provoque une modification dans la composition du bureau. Robert BRUGERE propose d'officialiser Noëlle dans la fonction de secrétaire car depuis des années c'est elle qui reprend ses articles et les envoie pour les différents journaux.

Composition du bureau :

Président : Robert BRUGERE
Vice- Président : Jean BOISSERIE
Trésorier : Jean – Luc HOURDOUILLIE
Trésorier Adjoint : Claude DELBONNEL
Secrétaire : Noëlle BRUGERE

La section des Anciens Combattants de Cublac était représentée par 8 de ses membres à l'Assemblée Générale de la Corrèze ; cette manifestation organisée par Paul FRAYSSE et la section de Chameyrat a été une belle réussite.
Comme l'année dernière nous avons décidé de reprendre la diffusion des bleuets, au bénéfice des veuves et des orphelins des Anciens Combattants.
Nous avons une nouvelle recrue pour représenter la section des Anciens Combattants de Cublac. En effet depuis quelques cérémonies Mélina ROUVERON remplace son grand-père Jean VEZINE. Merci à eux deux, à Jean pour avoir longtemps accompagné la section, à Mélina pour perpétuer le souvenir.

Cette année a vu le décès de Michel GIRARD début juillet. L'hommage qui lui a été rendu sur le parvis de l'église a touché ses filles et nous avons reçu des remerciements au mois d'août.

A la fin de la réunion Paul FRAYSSE a annoncé la date du prochain Congrès
Samedi 23 mai 2020

L'ordre du jour étant terminé Robert BRUGERE a clôturé la séance, mais avant il a remercié Monsieur le Maire et ses Adjoints pour leur présence et pour l'attribution de la subvention annuelle qui permet à la section de pouvoir fonctionner correctement.
Jean -Luc HOURDOUILLIE avait préparé le pot de l'amitié et Philippe GILET a immortalisé cette matinée sur la photo du groupe.

Cérémonie du 11 novembre 2019

Après le dépôt de gerbe Monsieur le Maire a invité l'assistance à respecter une minute de silence en souvenir des morts de la guerre 1914 – 1918. La « Concorde Terrassonnaise » interprète la Sonnerie aux Morts puis la Marseillaise. Les enfants de l'école de Cublac Célia VACHER, Timéo LAFON, Noa THER, Emilie AUREJAC, Lina TEMSOURY STEINER, Maé RAYNAUD ont appelé le nom des soldats de la commune morts pendant la guerre, année par année, puis Michel BONNEFOND citera les noms des militaires morts pour la France dans les opérations extérieures pour l'année 2019. Monsieur le Maire lira le message du 11novembre.
La cérémonie s'est terminée aux accents de « la Madelon »et à la salle de la Mairie pour le vin d'honneur.

Les Anciens Combattants de la section se sont retrouvés au restaurant « le Vieux Cantou » pour leur traditionnel banquet.

Samedi16novembre 2019, au comité directeur qui s'est réuni à Tulle, il a été décidé à l'unanimité que le prochain congrès de notre association aurait lieu à
CUBLAC le samedi 23 mai 2020
Retenez bien cette date.

Les Anciens Combattants de Cublac vous présentent leurs meilleurs vœux, de bonne et heureuse année 2020.

FNATH ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE
SECTION DE TERRASSON CUBLAC

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour :
Vos accidents du travail,
vos accidents de la vie courante,
vos maladies professionnelles,
ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00 Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson La Villedieu.

****

Téléthon 2019 – Samedi 7 décembre à Cublac

Nous sommes heureux de remercier tous ceux qui se sont impliqués et mobilisés dans la mise en place et la réalisation du TELETHON 2019. Merci au Club de Pétanque et au Club de Football d'avoir organisé, en avant-première, cet automne, un concours (afin de profiter de la clémence du temps, et ils ont bien fait, le 7 décembre fut très humide). Merci aussi à toutes les autres associations qui ont participé, chacune à leur manière, par leur aide directe, matérielle, financière, leur don, leur mise en place d'animations ou leur participation au spectacle de variétés : Cublac par ses Chemins, le Foyer des Jeunes, le Comité des Fêtes, Nature Ecologie Jardin, les chanteurs et les musiciens, François au mixage, merci à tous les participants et aux spectateurs, merci à tous les généreux donateurs, à tous ceux qui ont apporté leur aide quelle qu'elle fût.
Nos remerciements vont aussi à la Municipalité qui met à notre disposition la Salle Polyvalente. Grâce à tous et au travail en commun, grâce à la participation et à la générosité de chacun aux animations conviviales, le Téléthon 2019 a été une réussite avec une enveloppe de dons reversés de 1367 €. Merci et bravo à tous.

Une nouvelle année démarre pour nos Oursons. Nous accueillons 4 nouveaux copains : Noélia, Paul, Maëly et Jilliane.

Suite à un désistement il nous reste encore **une place à temps plein** et de **nombreuses places les mercredis après-midi**.

La directrice de la structure reste disponible directement à la structure pour tout renseignement complémentaire ou pour remplir avec vous une demande de pré-inscription.

Les journées se déroulent autour de jeux libres sous l'œil bienveillant de 4 professionnelles ou autour de diverses activités en respectant le rythme de chacun.

Notre assemblée générale a eu lieu vendredi 4 octobre : 7 parents motivés siègent au conseil d'administration et permettent à la structure de perdurer et de grandir. Nous les remercions !

Avec les idées de chacun des projets se profilent pour faire des actions afin de permettre à notre association de récolter des fonds et de nous faire connaitre !
La Ronde des Oursons a par exemple été présente au marché de Noel de la Rivière de Mansac dimanche 1er décembre.
L'investissement de toutes les familles accueillies est demandé autour de ces différentes actions afin de rappeler la spécificité de notre lieu d'accueil à gestion parentale !

FOYER DES JEUNES

FESTIVITES 2020

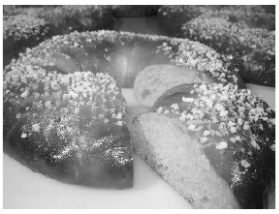

Du 6 au 11 janvier (à chaque cours)

PARTAGE DE LA GALETTE

SAMEDI 22 FEVRIER

SOIRÉE CABARET

« PARIS - NEW YORK »

- **Adulte : 25€ / enfants – de 10 ans : gratuit (adhérent)**
- **Adulte : 30€ / enfants – de 10 ans : 15€ (non adhérent)**

SAMEDI 14 MARS ZUMBA PARTY

***- 18H/19H* : ZUMBA KIDS - POUR LES 4 / 9 ANS – 8 €**

***- 20H/21H30* : ZUMBA'PERO - ADOS / ADULTES – 10 €**

Inscriptions au 06 50 12 16 87 ou 05 53 50 18 72

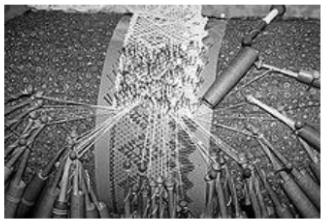

SAMEDI 28 MARS 5° COUVIGE

« RENCONTRE INTERNATIONALE DE DENTELLIÈRES » entrée gratuite

DU VENDREDI 15 AU DIMANCHE 17 MAI

***10H00 – 18H00* (sans interruption- entrée gratuite)**

EXPOSITION DE PEINTURE SUR LE THEME

« AMÉRIQUE DU SUD »

Accueil des enfants de l'école le vendredi 15 mai pour une activité « arts créatifs ».

SAMEDI 20 JUIN : *20h30* – GALA DE DANSE

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION – entrée 7€

(Réservation le samedi 16 mai à 14h00 salle du 3° âge)

LE SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUILLET

SORTIE FAMILIALE (DESTINATION COMMUNIQUÉE ULTÉRIEUREMENT)

BONNE SAISON A TOUS !

Organisé par le Foyer des Jeunes

La troupe IMAGINE vous présente...

SON CABARET PARIS-NEW YORK

Cristal fm 106.7

DINER - SPECTACLE

Apéro

Entrée

Plat

Fromages

Dessert

Café

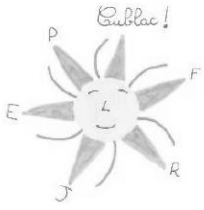

CUBLAC

SAMEDI 22 FEVRIER

19H30 SALLE POLYVALENTE

Adulte 30 € - Enfant (- de 10 ans) 15 €

RESERVATION OBLIGATOIRE AU 06 50 12 16 87 ou 05 53 50 18 72

L'ensemble du Conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

Ce journal est intégralement réalisé et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois.
En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).